



# **PROGRAMMATION PLURI ANUELLE D'INVESTISSEMENTS 2024-2028**

---

***CAP VERS UN RÉEQUILIBRAGE  
TERRITORIAL !***



# QUELLES ORIENTATIONS ?



## Un rééquilibrage territorial

→ des équipements structurants dans l'Ouest



## Un soutien aux plus fragiles

→ une programmation exceptionnelle en matière d'établissements sociaux et médicaux sociaux



## Un nouveau partenariat avec les territoires

→ des subventions renforcées (sports, culture)  
→ la mise en place d'un nouveau fond territorial de développement



## **Zéro enfant déscolarisé !**

→ un rythme de construction de 2 nouveaux établissements par an  
soit 8 établissements scolaires



## **Une souveraineté économique**

→ mise en place de plusieurs équipements économiques structurants  
→ un soutien renouvelé aux entreprises  
→ de nouveaux équipements territorialisés

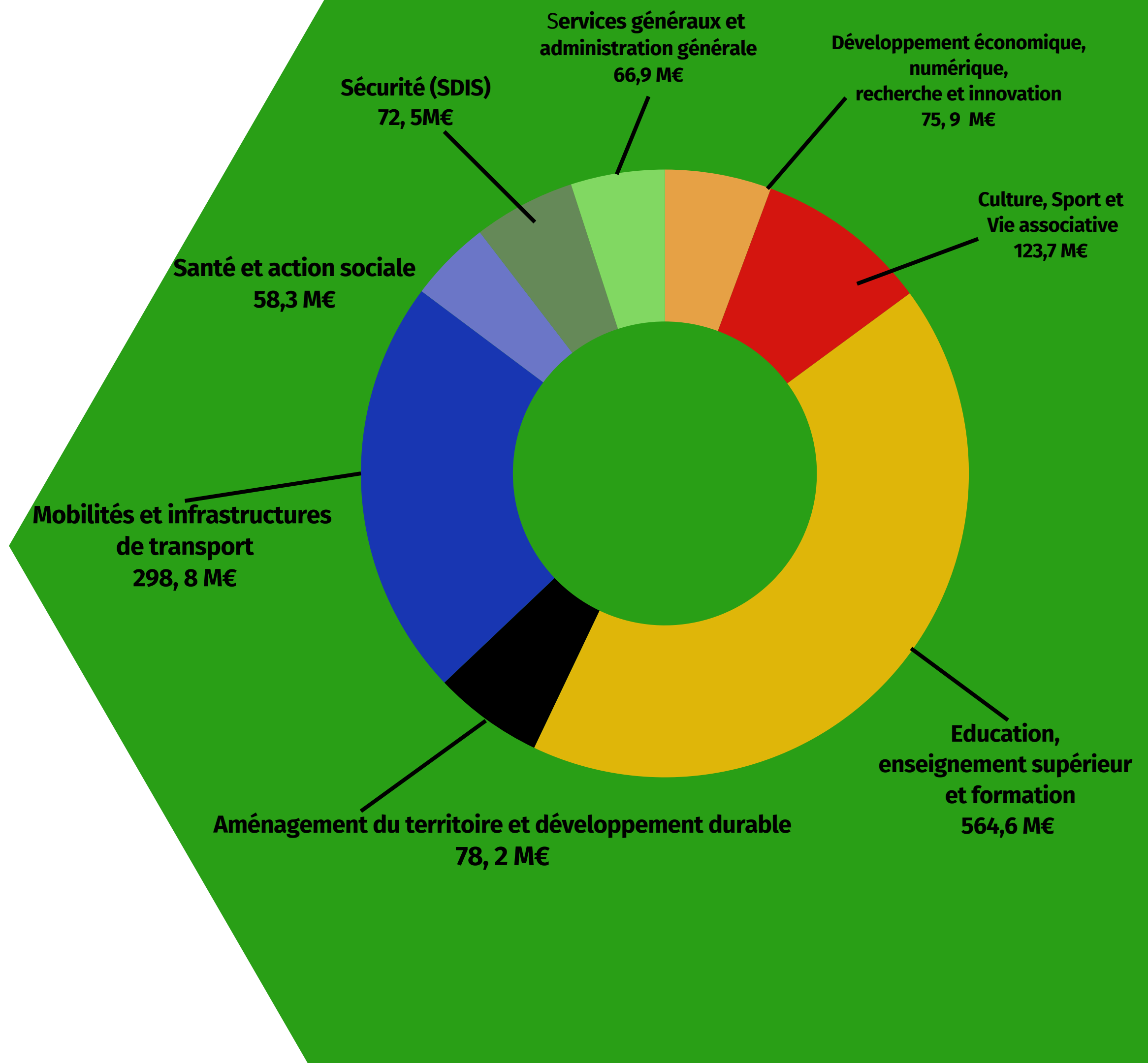


## **Des investissements routiers doublés**



## **Une collectivité de proximité**

# Répartition des investissements par compétence



# DES INVESTISSEMENTS SYMBOLIQUES

## Construction du Palais des Sports et de la Culture sur l'Ouest

→ *Un équipement à même d'accueillir de grands évènements*

**17 M €**

## Réhabilitation du site Jean Martial

→ *doter la Guyane d'un musée valorisant son exceptionnelle richesse*

**23 M €**

## Poursuite du projet Guyane Connectée

→ *amener la classe de 6ème dans les villages isolés via des outils numériques*

**6 M €**

## Câble sous-marin

→ *Un exemple de coopération avec le Brésil et les Antilles et un symbole de l'innovation*

**12 M €**

## Réseau territorialisé de village d'inclusions

→ *un instrument original au service de l'inclusion et de la souveraineté économique*

**36 M €**

## Accompagnement de la plateforme en santé de l'Université

→ *marque l'universitarisation de l'hôpital*

**5 M €**

# Autres projets majeurs

- 01 Aménagements routiers sur l'Ouest**  
→ *RD11 (réfection du Pont Balaté, giratoire du lac bleu)*
- 02 Une dizaine d'équipements sportifs sur tout le territoire au sein des collèges et lycées**
- 03 Aménagements routiers sur les routes de baduel et Montabo**
- 04 Un EHPAD à Saint-Georges de l'Oyapock**





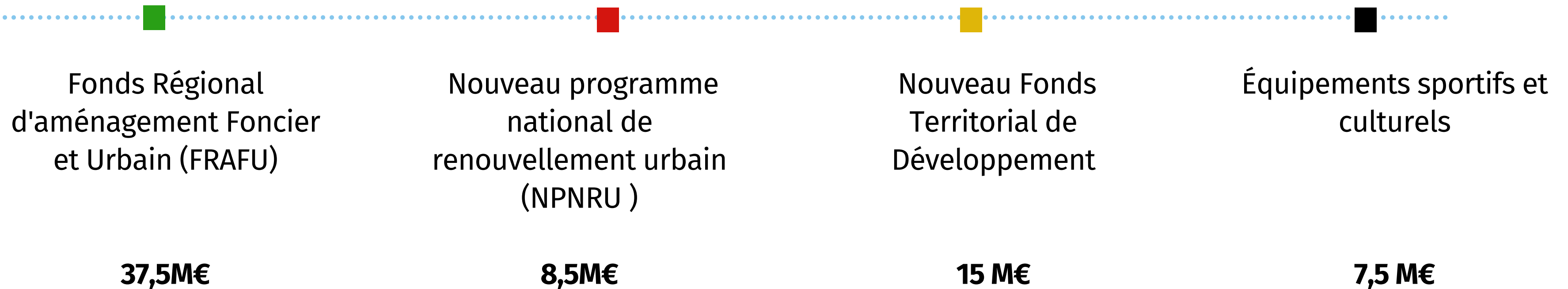
# Zoom sur les aides aux communes





**Le montant total prévu sur la période est de 68,5M€ qui se décomposent comme suit :**

- aide à l'aménagement urbain : 48 M€**
- accompagnement en termes d'équipements des 22 communes (voirie, bâtiments) : 22 M€ soit deux fois plus que la précédente PPI + 102M€ de fonds européens**



**+ 36 M€ de fonds européens pour l'eau potable**  
**+ 27 M€ de fonds européens pour les déchets**





**Merci pour votre  
attention**